	BAIL A LONG TERME	
	DROITS DE MUTATION A TITRE GRATUIT (donation ou succession)	
Texte CGI	article 793 et 793bis du CGI	
Exonération	exonération de droits de mutation (donation ou succession)	
seuils d'exonération	75% jusqu'à 300 000 € et 50% au-delà	75% jusqu'à 500 000 € et 50% au-delà
conditions d'application	Engagement de conservation de 5 ans du donataire ou légataire	Engagement de conservation de 10 ans du donataire ou légataire
	Bail de 18 ans minimum le bail doit avoir été consenti 2ans avant la donation <sup>(1)</sup>	

(1) v.art.793 bis du CGI

## Exemple de donation d'un bien de 700 000 € avec bail long terme

